

# Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Saint Laurent Blangy, le 09 décembre 2011

## RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR LES SDIS

### UNE ANALYSE TRONQUEE !

La Cour des Comptes a publié le 1<sup>er</sup> décembre 2011 son rapport sur les Services d'Incendie et de Secours.

Nous ne pouvons que déplorer la qualité de l'analyse qui en ressort, puisque dès l'introduction, l'institution affirme que « *cette enquête n'a pas cherché à évaluer les qualités du service rendu par les sapeurs-pompiers qui est très apprécié par la population. Elle s'est attachée à mesurer l'économie des moyens mis en œuvre ainsi que la performance de la gestion des SDIS.* »

Voilà à quoi sont ramenées les 3,6 millions d'interventions effectuées par près de 250 000 sapeurs-pompiers chaque année !

Comment peut-on écarter d'un tel rapport la *qualité du service rendu* ?

Pourquoi ignorer les vies sauvées, les blessures limitées, l'assistance auprès de tous, sans distinction, l'environnement protégé, les biens privés comme publics préservés, les outils de production sauvegardés ?

Doit-on omettre le toujours trop lourd tribut que notre profession paie chaque année avec la perte de nos collègues ?

**Y aurait-il une volonté cachée de sacrifier cette qualité de service public sur l'autel de la crise ?**

Non, les sapeurs-pompiers ne peuvent être réduits à des chiffres qu'on aligne dans des rapports, il y a des hommes et des femmes qui, chaque jour, chaque nuit, en semaine comme en week-end ou lors des jours fériés, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige, que la canicule pèse, qui, avec une totale abnégation, répondent, sans délai, en tous les points du territoire mais aussi régulièrement à l'étranger.

Ce rapport préconise des orientations qui ne tiennent pas compte des réalités du terrain. Alors que tout le monde du volontariat s'est fragilisé ces dernières années, que nous constatons ici et là une disponibilité de plus en plus difficile à gérer, il est proposé de recourir aux sapeurs-pompiers volontaires en lieu et place de sapeurs-pompiers professionnels la nuit. Une option qui serait lourde de conséquences sur le modèle de sécurité civile français, les sapeurs-pompiers volontaires sont complémentaires aux

ENQUÊTE  
COMMUNIQUE

techniciens du risque que nous sommes, en aucun cas on ne doit faire reposer davantage ce service public sur le seul volontariat.

Attention à ne pas trop tirer sur la corde du volontariat, elle finirait par casser et cette situation, messieurs les comptables, amènerait une véritable explosion du budget des SDIS. De plus, l'absence de charges sociales empêche une réelle reconnaissance de cette activité plus proche du bénévolat pour accomplir un métier dangereux.

**« Il était une mauvaise foi » par Jean-Pierre Gauffre - France-Info le 02-12-2011**

**La Cour des comptes s'en prend aux pompiers, qui maîtriseraient mal l'accroissement des dépenses dues à l'augmentation de leurs effectifs.**

Croyez-moi ou pas, mais que la Cour des comptes s'en prenne aux pompiers dans son rapport, c'est formidable... Les pompiers, d'ordinaire, c'est comme le film... Intouchables... Ils sont beaux, ils sont forts, ils sont musclés, ils ont des super camions rouges, ils sauvent des vies... Et au bal du 14 juillet, c'est eux qui dansent le mieux... Sauf qu'à la Cour des comptes, ils s'en foutent... C'est tout, sauf des poètes... Eux, ce qui leur importe, c'est : combien ça coûte ? Je comprends pas que TF1 ait arrêté l'émission... Ils auraient pu prendre n'importe qui à la Cour des comptes pour succéder à Jean-Pierre Pernaut...

Mais oui, ça coûte cher, les pompiers... Les véhicules, le matériel, les casques... Et puis cette organisation du travail... Vingt-quatre heures de permanence, puis autant de repos... Avec le système des trente-cinq heures par semaine, ils ont leur compte hebdomadaire en un jour et demi... Du coup, la Cour des comptes, en ajoutant les formations et l'absentéisme, a trouvé qu'ils avaient en moyenne 270 jours de repos par an... Tu m'étonnes que tous les gamins veulent faire pompier... On bosse à peine plus que footballeur professionnel... Mais largement plus que membre du Conseil constitutionnel tout de même...

Et alors, ce qui scandalise le plus la Cour des comptes, là où les pompiers exagèrent vraiment... C'est que, pendant certaines journées ou nuits de garde... Il ne se passe rien... Pas un incendie, pas un accident de la route, rien... C'est vrai que c'est scandaleux... En gros, y a des nuits où les pompiers sont payés à rien foutre... Et ça, pour un auditeur de la Cour des comptes, c'est pas pensable... Il faut faire quelque chose...

Moi, naïvement, je pensais surtout qu'il fallait réduire les dépenses... Donc, réduire les interventions des pompiers... Voyez, j'étais prêt à lancer un appel, notamment à tous les départements forestiers, pour qu'on lance un grand mouvement de déforestation nationale... S'il n'y a plus de forêts, ça fait des risques d'incendie en moins... Donc, les pompiers interviendront moins souvent... Et ça coûtera moins cher... Moins d'essence pour les véhicules, moins d'eau gaspillée, moins de tenues à renouveler...

Mais je me trompe complètement... Il faut au contraire qu'ils sortent encore plus pour devenir enfin rentables... C'est ça, le vœu profond de la Cour des comptes... Alors dans ce cas, je continue à lancer mon appel, mais dans l'autre sens... Allez-y... Foutez-le feu... Partout en France... A Paris, à Lyon, à Marseille, à Saint-Flour, où on m'écoute bien, à Montélimar, Perros-Guirec, Saint-Jean-Pied-de-Port... Partout, quoi... Et à ce que vous voulez... Poubelles, voitures, forêts, immeubles, Cour des comptes... Y a le choix... Et là, au moins, les pompiers justifieront tout l'argent qu'ils peuvent coûter... Mais évidemment, vous n'êtes pas obligés de me croire...